

NEGOCIATIONS COMMERCIALES : LA GRANDE DISTRIBUTION PERSISTE ET S'OBSTINE DANS SA GUERRE DES PRIX MORTIFERE, IRRESPONSABLE ET CONDAMNABLE

Paris, le 07/03/2016 Une semaine après la clôture officielle des négociations commerciales entre la grande distribution et ses fournisseurs, l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) publie les principaux résultats de son premier Observatoire des Négociations Commerciales. Principal enseignement : la guerre des prix entre enseignes de la grande distribution s'intensifie et la spirale déflationniste se poursuit malgré tous les signaux d'alerte sur nos filières agricoles et agroalimentaires.

Après plus de deux années de déflation continue des prix des produits alimentaires en grandes surfaces (-2.5% selon IRI), les négociations commerciales de cette année, qui se sont clôturées officiellement le 29 février à minuit, se sont déroulées dans un climat d'extrême tension.

Ainsi, 327 signalements ont été recueillis par l'Observatoire des négociations commerciales montrant une fois de plus que les négociations auront été très éprouvantes pour les patrons et les équipes commerciales des entreprises agroalimentaires

« Avant l'ouverture des négociations commerciales, j'avais entendu que les enseignes souhaitaient arrêter leur guerre des prix, qualifiée par l'une d'entre elle de mortifère, à grands renforts de communication et de partenariats. Les résultats de notre observatoire montrent une réalité dans les boxes de négociation très différente de leurs postures d'octobre. De nombreuses signatures ont été obtenues dans les dernières minutes dans des conditions de pression et de contraintes inacceptables. La spirale déflationniste se poursuit malgré tous les signaux d'alerte. Cette attitude irresponsable lamine l'avenir de notre tissu agricole et industriel » regrette Jean-Philippe GIRARD, président de l'ANIA.

Fierté, Responsabilité, Ambition

L'Observatoire des Négociations Commerciales, vigie des comportements de la grande distribution

L'observatoire des négociations commerciales a pour mission principal de recueillir les signalements des fournisseurs sur les pratiques considérées comme abusives de leurs clients de la grande distribution et de la restauration. Il a été installé par l'ANIA en octobre 2015 afin de surveiller les agissements des grandes enseignes lors des négociations commerciales.

L'observatoire des négociations commerciales a reçu pas moins de **327 signalements** adressés par des entreprises de toutes tailles, de tous statuts et de tous secteurs. Plus de 80% des signalements ont été adressés par des PME-ETI. Toutes les centrales d'achat sont concernées.

Ainsi, les demandes de déflation déconnectées de la réalité économique des fournisseurs, les intimidations, les déréférencements en cours de négociation, la création de nouvelles « remises » au bénéfice de la distribution, et les demandes exponentielles de financement de nouvelles promotions se sont généralisées, standardisées, en totale contradiction avec les engagements pris par les enseignes pour enrayer la guerre des prix avant les négociations commerciales.

Les négociations furent particulièrement éprouvantes la dernière semaine, du 22 au 29 février jusqu'à minuit. De très nombreuses signatures ont été obtenues dans des conditions de pression et de contrainte inacceptables, jusqu'aux dernières minutes. Des entreprises subissent même en plus la pression d'une absence d'accord au 29 février avec certains de leurs clients.

« Dans le cadre de l'observatoire des négociations commerciales, l'ANIA a reçu 327 signalements de la part d'entreprises agroalimentaires de toutes tailles, de tous métiers et de toute la France sur des demandes de déflation, sur des demandes indifférenciées de remises, sur des déréférencements de produits en magasin pendant la période des négociations. Toutes les centrales d'achat sont concernées. Le système devient fou ! » précise Jean-Philippe GIRARD.

Fierté, Responsabilité, Ambition

Communiqué de presse

L'observatoire des négociations commerciales, un dispositif d'alertes permettant d'ouvrir un dialogue direct avec les enseignes sur la base de faits réels, avérés et multiples.

Lorsque de nombreux signalements ont coïncidé sur une pratique similaire d'une centrale d'achat, après recoupements et vérifications des faits, l'ANIA a adressé un courrier à la direction générale de la centrale d'achat concernée afin de l'alerter et lui donner l'opportunité d'y remédier en interne. Cette action de lanceur d'alertes circonstanciées et argumentées a permis aux fournisseurs de ne plus être isolés face à des pratiques difficilement dénonçables en cours de négociation.

8 courriers ont ainsi été adressés par l'observatoire des négociations commerciales visant à dénoncer les pratiques les plus graves comme des demandes de remises préalables à toute négociation, des retards de paiement, des déréférencements de produits comme pression en cours de négociations.

Suite à ces actions, l'ANIA note l'ouverture immédiate d'un dialogue sérieux avec les directions générales de certaines centrales d'achats. L'observatoire fonctionne ainsi comme un levier d'ajustement immédiat des comportements et pratiques des centrales d'achat, en préalable à une éventuelle voie judiciaire plus longue, décidée le cas échéant par l'autorité de contrôle compétente.

Au regard des pratiques post-négociations commerciales (exemples : demandes de compensation de marges, demandes rétroactives sur certaines remises, demandes financières en tous genres, etc.), l'Observatoire des Négociations restera actif au-delà du 29/02.

« L'Observatoire des négociations commerciales cherche à construire un dialogue direct avec les centrales d'achat sur la base d'éléments factuels et concrets afin de faire évoluer nos relations de travail avec la grande distribution. L'Observatoire restera actif toute l'année et maintiendra sa vigilance sur toute demande post-négociations. Au regard de ses pratiques, la grande distribution doit malheureusement être mise sous surveillance permanente » explique Jean-Philippe GIRARD.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 18 fédérations nationales sectorielles et 23 associations régionales, représentatives des 15 789 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 157.6 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 493 272 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. www.ania.net

Fierté, Responsabilité, Ambition